

ASSOCIATION DES RANDONNEURS DES PAYS D'ORANGE – A.R.P.O.

Maison des Associations - 384 Route de Caderousse 84100 ORANGE ☎. 06 14 28 09 80



Orange, le 25 Janvier 2021

CONVOCATION

Conformément à nos Statuts, **nous vous convions à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le samedi 13 Mars 2021 en visioconférence de 10 h à 12 h et nous vous inviterons à vous connecter.**

ORDRE DU JOUR : Assemblée Générale Ordinaire

Convocation des adhérents de l'Association, exercice 2019/2020, présents ou représentés (2 procurations par présent soit 3 voix maximum par adhérent).

- 1. Mot d'accueil du Président et présentation physique des candidats ;
- 2. Statistiques
- 3. Rapport moral saison 2019/2020
- 4. Rapport d'activité 2019/2020 (de Septembre 2019 à mi-mars 2020)
- 5. Rapport financier 2019/2020 (de Septembre 2019 à fin Août 2020) ;
- 6. Formations des animateurs - animatrices ;
- 7. Votes sur les Comptes rendus ;
- 8. Prévisionnel d'activité 2020/2021
- 8. Prévisionnel financier 2020/2021
- 9. Vote sur les cotisations 2021/2022 ;
- 10. Prévisions 2020/2021 (Propositions d'activités : sorties, itinérance....) ;
- 11. Consignes COVID
- 13. Assurances GROUPAMA
- 14. Appel de candidature pour le poste de vérificateur aux comptes et élection : (valable un an) ;
- 15. Résultat du vote sur les candidats au C.A. ;
- 16. Réponses aux questions diverses formulées préalablement ;

Afin que nous puissions réaliser notre Assemblée Générale, nous vous demandons de bien vouloir donner procuration et de transmettre par mail à « arpo.rando@gmail.com » si possible avant le 20 février 2021. Nous vous en remercions par avance.

Pour le Conseil d'Administration :

La Présidente : Marie-Frédérique TIBERGHIEU

***Nous vous prions de vous joindre à cette réunion et en cas d'indisponibilité,
merci de compléter et remplir le Pouvoir ci-joint
à adresser pour le 20 Février 2021 au plus tard
ou à ARPO - Maison des Associations – 384 Route de Caderousse 84100 ORANGE
ou à remettre à un membre du C.A.
ou envoi par mail à « arpo.rando@gmail.com »
(un adhérent a droit à 2 pouvoirs maximum soit 3 voix maximum)***

✂ _____

Assemblée Générale Ordinaire ARPO du samedi 13 mars 2021

Je soussigné(e), _____

Licencié(e) n° _____

Agissant en qualité de membre adhérent de l'ARPO, connaissance prise de l'ordre du jour de l'A.G.O.
donne pouvoir

A _____

Licencié N° _____

conformément à l'Art. 10 des Statuts, pour me représenter à l'A.G.O. en visioconférence
le samedi 13 mars 2021,

prendre part à toutes délibérations et émettre tout vote à main levée.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes Assemblées successivement réunies à l'effet de
délibérer sur le même ordre du jour en cas de remise pour défaut de quorum ou toute autre cause.

Fait à le

signature (précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir »)